

Peut-on améliorer le fonctionnement des marchés ?

Introduction

- I. Le fonctionnement des marchés est efficient sous certaines hypothèses rendant vaines toute intervention publique
- II. Les imperfections de marché nécessitent une intervention publique permettant le bon fonctionnement du marché

Conclusion

Introduction

Le prix Nobel d'économie 2012 a été attribué à Alvin Roth et Lloyd Shapley pour leurs travaux permettant l'amélioration du fonctionnement des marchés sur lesquels il n'y a pas de prix apparent, comme par exemple le marché du mariage ou la gestion des listes d'attentes pour les dons d'organes. Les travaux de ces universitaires ont parfois été repris par des institutions pour améliorer le fonctionnement de leur propre marché.

Le marché est un lieu de rencontre de l'offre et de la demande. Il existe une multitude de marchés – de la foire à la vente aux enchères – qui se caractérisent par des modalités différentes – troc, paiement via un étalon monétaire, échange de services, etc. – et des biens ou des facteurs de production différents. Les marchés constituent généralement une institution dépendant d'autres institutions garantissant l'échange comme la monnaie ou les droits de propriété. Le fonctionnement des marchés fait référence au fait que l'offre et la demande se rencontrent facilement sans intervention d'un tiers comme les pouvoirs publics. Le bon fonctionnement des marchés implique la maximisation du surplus, autrement dit du bien-être, de la société.

Le bon fonctionnement des marchés est assuré sous certaines hypothèses qui rendent vaines toute intervention des pouvoirs publics pour modifier la répar-

tition du surplus. Toutefois, dans certains cas, des défaillances de marché perturbent son fonctionnement et nécessitent une intervention publique qui doit toutefois être limitée. Dans quelle mesure les pouvoirs publics ont-ils un rôle à jouer dans l'amélioration du fonctionnement des marchés ?

Le fonctionnement des marchés est efficient sous certaines hypothèses rendant vaine toute intervention publique (I). Toutefois, les imperfections de marché nécessitent une intervention publique permettant le bon fonctionnement du marché (II).

Le fonctionnement des marchés est efficient sous certaines hypothèses rendant vaines toute intervention publique

Sous certaines hypothèses, le fonctionnement du marché permet de maximiser le bien-être des acheteurs et des vendeurs

Les hypothèses de la concurrence pure et parfaite assurent le bon fonctionnement du marché. Les hypothèses de la concurrence pure et parfaite sont l'atomicité, la libre entrée et la libre sortie, l'information parfaite, l'homogénéité des produits et la libre circulation des facteurs de production. L'atomicité signifie qu'il y a une multitude d'entreprises offrant le bien sur le marché, ce qui a pour conséquence un profit tendant vers 0 à l'équilibre. À chaque fois que le profit devient positif, une nouvelle entreprise entre sur le marché et prend des parts de marché aux autres entreprises, en vertu du principe de libre entrée et de libre sortie. L'information parfaite va de pair avec l'hypothèse traditionnelle de microéconomie selon laquelle les agents sont rationnels et cherchent donc à maximiser leur bien-être de façon égoïste. Sur le marché des biens et services, l'information parfaite signifie que tous les agents connaissent le prix du produit et sa qualité et fixent donc leur demande en fonction de ces caractéristiques. Cette hypothèse est donc liée également à celle d'homogénéité des produits : le bien offert est le même et les entreprises ne peuvent se différencier en offrant des produits ayant des qualités ou des attributs différents. Enfin, la libre circulation des facteurs de production veut dire qu'il n'y a pas de goulots d'étranglement du côté de l'offre. Tous les acheteurs qui sont prêts à payer au moins le prix d'équilibre sont rationnés par les vendeurs. Il ne peut donc pas y avoir de problèmes de production liés à une insuffisance de facteurs.

Sous ces cinq hypothèses, l'équilibre de marché se trouve au niveau du croisement de l'offre et de la demande. L'offre dépend positivement du prix : plus le prix est élevé, plus les quantités offertes sont importantes. À l'inverse, la demande dépend négativement du prix. Le croisement des deux courbes dans le plan ayant le prix en ordonnées et les quantités en abscisses permet de déterminer les prix et quantité d'équilibre sur le marché. Pour ce prix et cette

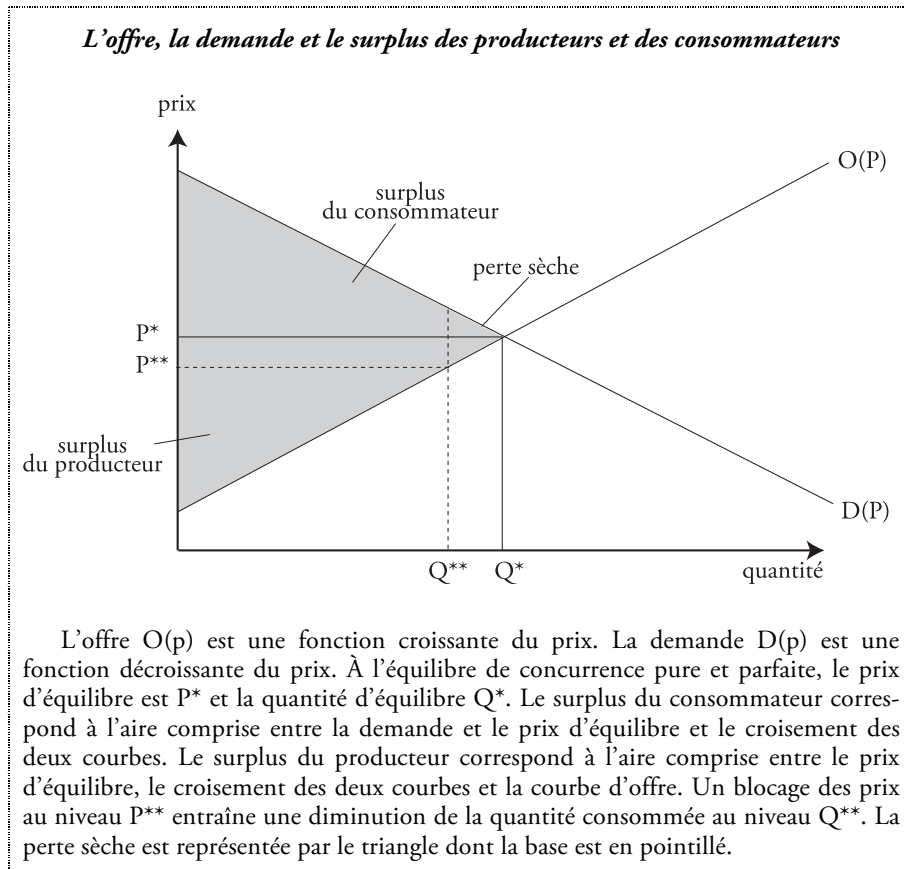
quantité d'équilibre, le marché fonctionne de manière optimale : le bien-être des vendeurs et des demandeurs est maximisé. L'équilibre de marché est un optimum au sens de Pareto, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'améliorer le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'un autre.

Toute intervention extérieure visant à modifier la répartition du surplus entre acheteurs et vendeurs crée une perte sèche

Sous les conditions de la concurrence pure et parfaite, toute intervention extérieure entraîne une perte sèche, c'est-à-dire une diminution du surplus liée au fait que le prix d'équilibre est modifié. Dans ce cas, la situation d'équilibre n'est plus optimale au sens de Pareto. Toute modification de cette situation tendant vers l'équilibre de concurrence pure et parfaite est alors bénéfique car elle tend à améliorer le surplus de la société. Supposons par exemple que le prix d'un bien soit réglementé à un niveau inférieur à celui de son prix de marché, parce que le produit est trop cher pour que les consommateurs y aient accès. Dans ce cas, il existe une perte sèche du fait que la demande sera largement supérieure à l'offre. En effet, les offreurs, face à une telle diminution du prix seront moins nombreux à vouloir échanger sur le marché. La quantité échangée sera donc moins importante qu'à l'équilibre de concurrence pure et parfaite. Le surplus des vendeurs participant à l'échange diminue tandis que le surplus des acheteurs participant à l'échange augmente puisque le prix a diminué. En revanche, les quantités échangées diminuent et une partie des offreurs et des acheteurs qui participaient à l'échange au prix d'équilibre de concurrence pure et parfaite sera exclu du marché dans cette nouvelle situation. Une telle fixation « autoritaire » des prix a eu lieu à plusieurs reprises en France, par exemple pour les denrées alimentaires lors de la Seconde Guerre mondiale ou pour les loyers de 1914 à 1945. Le blocage des loyers a eu des conséquences désastreuses, les propriétaires ayant sacrifié l'entretien des immeubles et les promoteurs immobiliers ayant largement diminué la construction de logements. L'intervention des pouvoirs publics ou d'un tiers pour la fixation des prix peut donc avoir des conséquences négatives sur le fonctionnement du marché.

De manière indirecte, l'intervention des pouvoirs publics peut également favoriser l'émergence ou protéger un monopole réglementé. L'existence de barrières réglementaires permet par exemple de limiter la libre-entrée sur un marché et crée un pouvoir de monopole pour une entreprise. Dans ce cas, la situation est équivalente à fixer un prix qui serait supérieur à celui de concurrence pure et parfaite. À ce niveau de prix, l'offre est supérieure à la demande et il existe donc une perte sèche car une partie des consommateurs qui seraient prêts à payer le prix d'équilibre de concurrence pure et parfaite n'a pas accès au bien. Le surplus des consommateurs est donc diminué au regard de la situation

de concurrence pure et parfaite. L'intervention publique peut donc indirectement entraîner une situation de monopole nuisible au bon fonctionnement du marché.



Les imperfections de marché nécessitent une intervention publique permettant le bon fonctionnement du marché

L'intervention des pouvoirs publics pour résoudre les imperfections de marché peut prendre plusieurs formes

Les imperfections de marché prennent différentes formes. La théorie économique distingue généralement trois imperfections de marché qui sont les biens publics, les monopoles naturels et les externalités. Les biens publics sont des biens ou services non-exclusifs et non-rivaux. La non-exclusivité signifie que l'on ne peut exclure quelqu'un de la consommation de ce bien une fois qu'il est

produit ; par exemple, on ne peut empêcher quelqu'un de marcher dans une rue. La non-rivalité signifie que la consommation du bien par un individu n'empêche pas sa consommation par un autre ; par exemple, s'asseoir sur un banc public ne prive pas un individu de pouvoir s'y asseoir à un autre moment. Un monopole naturel apparaît dans une situation dans laquelle les rendements d'échelles sont croissants, autrement dit la diminution des coûts de production rend plus avantageuse la production par une seule entreprise que par plusieurs unités. Enfin, les externalités correspondent à une situation dans laquelle l'action d'un agent a un impact sur le bien-être d'un autre agent. Outre ces trois imperfections de marché, il est possible d'en distinguer une quatrième qui est l'asymétrie d'information. Celle-ci fait référence au fait que certains participants à un échange ont une information pertinente que d'autres n'ont pas, par exemple une information sur la qualité du produit.

L'intervention des pouvoirs publics prend également différentes formes pour résoudre ces imperfections de marché. Les pouvoirs publics disposent de quatre instruments : la réglementation, la taxation, la création d'un marché ou la répartition des droits de propriété. Pour garantir la production des biens publics, l'État peut avoir recours à la réglementation ou à des subventions pour favoriser l'émergence de monopoles réglementés. À l'inverse, il peut déréglementer les monopoles naturels en favorisant l'entrée de la concurrence ou décider de surtaxer leurs profits. La déréglementation des monopoles naturels a été accompagnée dans les faits d'un processus de régulation. Ainsi, en échange de l'ouverture des marchés, les monopoles naturels doivent pouvoir couvrir leurs coûts afin de ne pas réaliser de pertes.

Les pouvoirs publics disposent de plusieurs outils pour lutter contre les externalités comme la pollution. Il y a généralement trois solutions : soit on fixe par voie réglementaire un niveau de pollution ou on l'interdit; soit on impose à l'usine une taxe forfaitaire par unité de pollution ; soit on laisse l'usine et les habitants négocier entre eux. La solution privilégiée est la création d'un marché car elle assure la rencontre des offres et des demandes des parties prenantes et le prix n'est pas fixé par l'État, ni le montant global de pollution.

L'intervention des pouvoirs publics doit être limitée à la recherche de la bonne allocation des ressources

Il existe un risque de faillite de l'intervention publique qui peut être plus importante que la défaillance de marché en question. George Stigler avait identifié deux facteurs essentiels qui permettent de comprendre la défaillance de l'intervention publique sur certains marchés. Le premier facteur est l'asymétrie d'information qui existe entre le régulateur public et l'entreprise en monopole naturel. Une entreprise a intérêt à dissimuler l'information à sa disposition pour obtenir davantage de subventions. Elle peut ainsi masquer un niveau d'effort

sous-optimal. Le deuxième facteur est le phénomène de capture, c'est-à-dire le fait qu'un monopole naturel puisse capturer la totalité de la rente payée par les consommateurs et les contribuables. L'intervention publique peut donc être sous-optimale si elle entraîne une protection plus grande du monopole.

L'intervention des pouvoirs publics ne doit rechercher que l'amélioration du bien-être de la société. La maximisation du bien-être nécessite donc la mise en place de conditions proches de celles de la concurrence pure et parfaite. Il faut donc diminuer le pouvoir de marché des monopoles, ce qui peut être réalisé en rendant les marchés contestables. La contestabilité des marchés, théorisée par William Baumol et ses co-auteurs repose sur le fait que la menace d'entrée sur le marché d'un concurrent potentiel suffit à faire en sorte que le monopole se comporte comme une entreprise en concurrence pure et parfaite. Une telle politique a été mise en place par les institutions européennes dans l'ensemble des industries de réseaux (transports aériens et ferroviaires, énergie, etc.) pour favoriser l'entrée de concurrents et la diminution des marges.

Conclusion

Le bon fonctionnement des marchés est assuré sous certaines hypothèses restrictives qui ne justifient l'intervention publique que lorsqu'il y a des défaillances de marché. Comme l'intervention publique peut elle-même être défaillante, ce qui ne remet pas en cause la nécessité même de l'intervention, il est nécessaire de l'encadrer et de la réserver à l'amélioration du fonctionnement du marché.

Le degré de l'intervention publique sur les marchés est un débat ancien qui continue d'animer la vie académique et politique. Arthur Okun disait « nous ne pouvons avoir le gâteau des marchés efficaces et le partager équitablement » comme s'il n'était pas possible d'avoir les bienfaits du fonctionnement libre des marchés et l'équité dans l'accès aux biens et services.

Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

Introduction

- I. Il existe une pluralité de formes de marchés en concurrence imparfaite dont le fonctionnement entraîne souvent une perte de bien-être pour la collectivité
- II. Face à la diversité des situations de concurrence imparfaite, l'intervention publique doit prendre des formes adaptées pour tenter de compenser une potentielle perte sociale

Conclusion

Introduction

Depuis les années 1980, l'ouverture des marchés a été une priorité des gouvernements des pays industrialisés. L'hebdomadaire anglo-saxon *The Economist* faisait en juin 2013 de l'augmentation de la concurrence et de la diminution des prix qui en résulte une des principales raisons de la diminution de la pauvreté dans le monde.

La concurrence imparfaite fait référence à une situation dans laquelle les cinq conditions de la concurrence pure et parfaite – homogénéité du produit, atomicité, mobilité des facteurs de production, transparence de l'information et libre entrée et sortie – ne sont pas garanties. En concurrence imparfaite, il peut y avoir une pluralité de produits ayant le même usage mais des caractéristiques différentes, il s'agit de la concurrence monopolistique, ou encore un seul offreur, on parle alors de monopole.

Les situations de concurrence imparfaite jouent un rôle capital dans l'économie et le bien-être des agents économiques dans la mesure où elles se rencontrent dans des secteurs d'activités primordiaux : énergie, télécommunications, transports, etc. De ce fait, elles posent un véritable défi pour la puissance

publique qui doit s'imposer comme régulateur ou parfois comme producteur. Quelle forme l'intervention publique doit-elle prendre pour limiter l'impact négatif sur le bien-être de la concurrence imparfaite ?

Il existe une pluralité de formes de marchés en concurrence imparfaite dont le fonctionnement entraîne souvent une perte de bien-être pour la collectivité (I). Face à la diversité des marchés imparfaits, l'intervention publique doit prendre des formes adaptées pour compenser la perte sociale liée à leur fonctionnement (II).

Il existe une pluralité de formes de marchés en concurrence imparfaite dont le fonctionnement entraîne souvent une perte de bien-être pour la collectivité

Il existe une pluralité de formes de marchés en concurrence imparfaite

Le pouvoir de marché des entreprises dépend du nombre d'entreprises qui offrent des biens sur le marché. Il existe généralement trois situations qui sont le monopole, l'oligopole et le cartel. Le monopole est une situation dans laquelle il n'y a qu'un seul offreur et une infinité de demandeurs. L'entreprise choisit donc la quantité et le prix qui maximisent son profit. En situation d'oligopole, un petit nombre d'offeurs se partage la demande. L'intensité de la concurrence étant plus élevée qu'en situation de monopole, le prix de marché y est généralement moins élevé et la quantité échangée plus importante. Enfin, le cartel est une forme d'oligopole dans lequel les entreprises se mettent d'accord sur le prix de vente et les quantités produites. Dans ce cas, on suppose que le prix de vente et la quantité de biens échangée sur le marché seront égaux à ceux de la situation de monopole. Il est donc possible de distinguer plusieurs types de marchés en concurrence imparfaite qui se distinguent par les prix et les quantités échangés.

Les situations de concurrence imparfaite peuvent apparaître de différentes façons. La situation peut être « naturelle », instaurée de manière légale ou technique. Un monopole naturel apparaît dans le cas où une seule entreprise peut satisfaire l'ensemble de la demande à moindre coût. Cette situation apparaît généralement quand les coûts fixes sont importants. Dans ce cas, il est préférable d'avoir une seule entreprise qui produit car sinon les coûts unitaires, et donc les prix de vente, seraient trop élevés, privant l'accès à la consommation de certains ménages. En cas de monopole légal, les pouvoirs publics accordent une protection temporaire ou permanente à une entreprise pour qu'elle produise ou qu'elle exploite un service. C'est le cas des concessions de service public comme pour l'exploitation des transports urbains par exemple (la RATP